Envoyé en préfecture le 23/09/2025
Reçu en préfecture le 23/09/2025
Publié le
ID : 084-218400547-20250922-DEL202585-DE

L'Isle-sur-la-Sorgue

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2025-085 - ADHESION DE LA COMMUNE DE FONTAINE DE VAULUSE AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DURANCE VENTOUX

Nombre d'élus		
En exercice	**Présents**	**Votants**
33	25	27

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué 16 septembre 2025, s'est réuni Salle du conseil municipal en séance sous la présidence de M. Pierre GONZALVEZ, Maire.

Présents :
M. Denis SERRE, M. Pierre GONZALVEZ, Mme Claire USCLAT, Mme Sabine PLANEILLE, Mme Françoise MERLE, Mme Annie MEYNARD, Mme Amandine AUDOUARD, Mme Brigitte BARANDON, Mme Valérie CANILLAS, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Valérie BASIN, M. Jérôme CAPDEVILLE, M. Ludovic GERMAIN, M. Fréderic CHABAUD, M. Alain OUDARD, M. Christian MONTAGARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Philippe ROUX, M. Eric BRUXELLE, M. Jean-Gabriel OLIVIER, M. Nicolas VALIENTE, M. Gérard GAILLARD, M. Christophe OUVIER, M. Alain PARENT.

Absents non excusés :
Mme Marine VULPIAN, Mme Andréa TALLIEUX, M. Serge FUALDES, M. Vasco GOMES.

Absents excusés :
M. Joseph RECCHIA, M. Olivier COLLIGNON.

Procurations :
Mme Eulalie RUS donne pouvoir à M. Denis SERRE, Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à M. Christian MONTAGARD.

Secrétaire de séance : Madame MEYNARD Annie

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1321-1 à L1321-9, L.5211-1 et L.5211-16 à L5211-20 et L5711-1,
Vu les statuts du Syndicat mixte des Eaux Durance-Ventoux,
Vu le courrier du Syndicat en date du 25 juillet 2025 et reçu le 30 juillet 2025,
Vu la délibération n°24-2025 du Comité syndical du 10 juillet 2025 relative à l'adhésion de la commune de Fontaine de Vaucluse à compter du 1er janvier 2026,
Vu l'avis favorable de la commission travaux - voirie du 12 septembre 2025,

Considérant la demande de la commune de Fontaine de Vaucluse d'adhérer au syndicat mixte des Eaux Durance-Ventoux,

Envoyé en préfecture le 23/09/2025
Reçu en préfecture le 23/09/2025
Publié le
ID : 084-218400547-20250922-DEL202585-DE

APRÈS en avoir délibéré, **DÉCIDE,**

Article Unique : d'approuver l'intégration de la commune de Fontaine de Vaucluse dans le périmètre du Syndicat mixte des Eaux Durance-Ventoux à compter du 1er janvier 2026 afin de transférer sa compétence « eau potable » au Syndicat.

L'Isle-sur-la-Sorgue, le 22 septembre 2025

Madame MEYNARD Annie
Secrétaire de séance

M. Pierre GONZALVEZ
Maire

Publiée le 23 septembre 2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être sais par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.